



# Vous vous sentez...

mal ?

triste ?

irritable ?

agacé par tout ?

inquiet ?

Parlez-en maintenant à  
votre médecin.

Des psychologues et  
orthopédagogues cliniciens  
conventionnés sont disponibles et  
facilement accessibles



Dans un but préventif, vous pouvez consulter un.e psychologue de première ligne pour réaliser une série d'**interventions à court terme**.



**4 séances remboursées par an**  
(renouvelable 1 fois, soit maximum 8 séances annuelles)



**Renseignez-vous auprès de votre médecin \*** sur les conditions de cette offre \*\* et demandez une prescription spécifique



**Consultez la liste des psychologues et orthopédagogues de première ligne reconnus :**

► <http://bit.ly/trouverunPPL>



**Prenez un rendez-vous** avec le professionnel de votre choix



Allez au rendez-vous avec votre **carte d'identité et votre prescription**  
(possibilité de consultation par vidéo pendant les mesures de confinement)



**Quote-part personnelle** de 11,20€ par séance  
(ou 4€ si intervention majorée)

Plus d'informations :

<http://bit.ly/soinspsychologiquespremiereligne>

\* médecin généraliste, (pédo)psychiatre, médecin du travail, médecin PSE/CPMS/ONE, pédiatre ou gériatre

\*\* Durant la crise sanitaire COVID-19 : offre temporaire pour les moins de 18 ans et plus de 65 ans